



**DEVENEZ COLLABORATEUR BÉNÉVOLE  
DU SERVICE PUBLIC !**



## UN COLLABORATEUR BÉNÉVOLE, C'EST QUOI ?

C'est un citoyen qui apporte une contribution effective à un service public dans un but d'intérêt général.



## QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

- ▲ Impliquer les citoyens dans la vie publique de la ville ;
- ▲ Faire valoir leurs connaissances et savoir-faire au profit des services publics.



## QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- ▲ Participation aux manifestations de la ville ou aux actions de solidarité ;
- ▲ Sans engagement, mission ponctuelle ;
- ▲ Sécurité et protection dans ses fonctions ;
- ▲ Possibilité de remboursement des frais de déplacement ;
- ▲ Possibilité de contrepartie.



## QUELQUES EXEMPLES

Temps d'activités périscolaires, affaires scolaires en général, action sociale, animations, culture, sports, jeunesse, sécurité aux abords de l'école, et bien d'autres !

Pour tenter l'aventure, faites votre demande ici !

